

Compte rendu du Conseil d'école N°1

Etaient présents :

Equipe enseignante :

M. GREGOIRE, Mme MARLOT, Mme SANCANDI, Mme POULAIN, Mme TROUSSARD

Excusées

Mme PASTEUR Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Chenove

Mme FANTIN (CM1 CM2), Mme FAKHARZASEH (AESH), Mme TORRES (AESH)

Représentants de la commune de Neuilly-Crimolois :

M. DUMONT Maire délégué de Neuilly-Crimolois

Mme PALERMO Adjointe aux affaires scolaires

Excusé : M. NOWOTNY Maire de Neuilly-Crimolois

Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)

M. SIMONNE

Représentantes des parents d'élèves

Titulaires : Mme MAAMER Nathalie Mme MARILLER Elodie Mme BENALDJIA Fatima RADISSON Alexandra Mme ELASRI Fatima

Suppléantes : Mme MAHMOUDI Naïma Mme CATTANEO Mathilde Mme LAROCHE Stéphanie

Excusée : Mme BOUSHABA Chadia Mme ZERROUKI-SBA Hanane

Préambule :Rôle du Conseil d'école :

Le CE vote le règlement intérieur et donne son avis sur le fonctionnement et le projet d'école. C'est une instance de concertation et de partenariat. M. Grégoire indique que le climat scolaire est un levier très important qui a des effets directs sur la réussite des élèves.

Résultat élection des représentants des parents :

2 listes dont une affiliée à la Confédération Syndicale des Familles

64% de votants

5 sièges à pourvoir : 3 sièges à la liste de parents 2 sièges à la liste CSF

Règle de fonctionnement

Le Président du Conseil, M. Grégoire, souhaite un partenariat constructif et respectueux du rôle- statut-fonction des tous les membres du Conseil. Il rappelle que la présence de chacun est assujettie à l'intérêt des élèves dans le respect de la Charte de la Laïcité et du règlement intérieur.

Les suppléants seront invités à assister au Conseil (sans droit de vote sauf s'il manque un titulaire)

Les invitations et compte rendus seront envoyés numériquement sauf demande préalable d'une communication par lettre. Les comptes-rendus seront affichés et mis sur le site de l'école.

Le projet d'ordre du jour sera communiqué aux parents et aux élus une dizaine de jour avant l'envoi des invitations. Chaque partenaire pourra demander l'étude de points particuliers supplémentaires et préparer les réponses aux questions relevant de son domaine. Il n'y aura pas de point " questions diverses ".

Les parents acceptent la diffusion d'un trombinoscope.

M. Grégoire propose une rubrique parents délégués sur le site de l'école (envoi d'un fichier au directeur qui transférera sur le site)

I Rentrée scolaire

Effectif : 118 élèves

CYCLE II : 75			CYCLE III : 41
CP	CE1	CE2	CM1
<u>25</u>	22	30	25

6 radiations : enfants du voyage non présents à la rentrée ou repartis depuis.

4 inscriptions.

Effectif prévisionnel rentrée 2020 : 134 élèves (16 sortants pour 34 entrées)

CYCLE II : 81			CYCLE III : 53
CP	CE1	CE2	CM1
<u>34</u>	25	22	28

Il faut rester prudent à ce moment de l'année mais cela ferait une moyenne de 26,8 élèves par classe.

Equipe enseignante :

Arrivées de M. GREGOIRE Jean-Jacques directeur (déchargé le lundi par Mme TROUSSARD)

Mme SANCANDI Emilie

Mme TROUSSARD Séverine

AESH assurent l'accompagnement de 2 élèves (1CE2 et 1CM1) à besoins spécifiques dans l'école

Mme FAKHARZADEH

Mme TORRES

Répartition pédagogique

CP	CE1	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
Mme POULAIN	Mme SANCANDI	M.GREGOIRE Mme TROUSSARD	Mme MARLOT Mme TROUSSARD	Mme FANTIN
25	22	24	6 CE2 17 CM1 23	8 CM1 16 CM2 24

Bilan évaluation CP CE1 nationales

CP : grande hétérogénéité surtout en maths : 2/3 des élèves en difficulté.

CE1 : quelques élèves en difficultés en maths et français nécessitant des adaptations pédagogiques.

Après diagnostic et analyse en Conseil des Maîtres, une partie importante des élèves de l'école présente des besoins spécifiques nécessitant des réponses pédagogiques particulières.

Ce constat nécessite une grande adaptation des enseignants et des mesures de prévention à mettre en place rapidement (APC, sollicitation RASED, aide aux travail personnel, utilisation d'outils numériques etc.).

La scolarité obligatoire à partir de 3 ans devrait limiter la non-fréquentation scolaire.

APC aides pédagogiques complémentaires

Il s'agit d'une aide encadrée par les enseignants dans le domaine de la langue française.

Le lundi de 8h à 8h45 pour Mme Troussard (CE2).

Les mardis de 17H à 18h pour les autres classes à la maîtrise du langage et à la lecture

Aide aux travail personnel

Il s'agit de mettre en place une aide au travail personnel dans l'école. Les enseignants proposeront des élèves selon des critères précis. L'équipe enseignante insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une remédiation mais d'une aide au travail personnel qui s'adresse aux élèves ne pouvant être aidé à la maison. Les bénévoles ne sont pas formés à la pédagogie ou à la gestion de la difficulté scolaire. 28 élèves seraient concernés après enquête auprès des enseignants et parents. Une première réunion de travail a eu lieu avec la CSF et la mairie. Celle-ci prendrait en charge les frais d'inscription (30€ pour l'année), l'adhésion à la CSF serait à charge des familles (20€). Le projet pourrait se mettre en place dès janvier. Il y aurait une séance par semaine avec des groupes de 8 élèves si le nombre de bénévoles est atteint.

RASED : réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté de Longvic.

Intervient sur plusieurs communes dont Neuilly-Crimolois sur demande des enseignants et autorisation des parents. Les élèves sont pris en charge sur le temps scolaire pour des séances d'une heure sur des points particuliers qui font blocage (déchiffrage, compréhension, construction du nombre etc.)

Mme MASSIN : psychologue de l'Education Nationale

M. BERTRAND : enseignant faisant fonction de maître E (soutien pédagogique)

II Règlement intérieur

Chartre de la Laïcité

Rappel des points importants de la Charte.

Demande harmonisation des horaires des écoles Neuilly-Crimolois

Proposition des équipes des 3 écoles

Ecoles élémentaires	8h45 – 11h 45	13h30 – 16h30
Ecoles maternelles	8h40 – 11h40	13h25 - 16h25

Les enseignants sollicitent le réexamen des horaires de l'école pour l'année prochaine afin de les uniformiser sur l'ensemble du territoire communal et de mieux respecter les rythmes de l'enfant (disponibilité des élèves en matinée, pic de fatigue en fin d'après-midi). Les enseignants rappellent que les élèves bénéficiant d'APC finissent à 18h.

La mairie relève que la pause méridienne serait raccourcie. Le conseil s'interroge sur l'adaptation du temps de cantine. Il est proposé à la mairie de faire 2 services de restauration.

La mairie demande aux représentants des parents d'élèves d'organiser un sondage auprès des familles.

Ce point sera revu ultérieurement en réunion entre les différentes écoles de la commune et la mairie.

La décision sera pour l'année prochaine.

Demande de prolongation de la dérogation semaine de 4 jours

Le Conseil d'école sollicite la prolongation de la dérogation de la semaine de 4jours.

Proposition et adoption du règlement intérieur

Demande est faite par l'équipe enseignante d'ajouter "et tout objet connecté " dans ce qui est interdit (en lien avec le téléphone).

Rappel : l'utilisation du téléphone portable est interdite, pas sa possession. Le téléphone est sous la responsabilité des parents en cas de vol ou de détérioration.

Le conseil d'école vote toutes les modifications à l'unanimité.

III Projets pédagogiques

Animation histoire au 2^{ème} trimestre Intervenant Mme Mazué Laurence.

Prise en charge par la coopérative scolaire : coût 650 €

<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CE2 CM1</u>	<u>CM1 CM2</u>
Mosaïque et petits doigts	L'art dans la préhistoire	Les origines de l'écriture	La mosaïque romaine	L'héraldique le seigneur son blason

Latitude 21

<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CE2 CM1</u>	<u>CM1 CM2</u>
De l'œuf à la poule	à la découverte des oiseaux	Les habitats d'ici et d'ailleurs	Le climat s'emballe	Jardin (refuge de la biodiversité) : Demande effectuée mais <u>non retenue</u> face aux nombreuses demandes

Rencontre USEP

<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CE2 CM1</u>	<u>CM1 CM2</u>
Classe Tennis C2 Gym USEP C2C3	Jeux d'opposition Gym USEP C2C3	Jeux d'opposition Jeux traditionnels	Tchoukball C3 Découverte Balle ovale Orientation C3	Tchoukball C3 (fév) Découverte Balle ovale (mars) Orientation C3 (juin)

Intervention STAPS

1 séance par classe et par semaine jusqu' aux vacances de Noël (gymnase)

CP	CE1	CE2	CE2 CM1	CM1 CM2
Jeux de raquettes	Jeux d'opposition	Jeux d'opposition	Tchoukball	Tchoukball

Ecole fleurie 2018-2019 3^{ème} prix du concours des écoles fleuries ;

Piste routière :

Attestation de Première Education à la route (APER) le 28 mai 2020 après-midi pour les élèves de la classe de CM1-CM2

Animation Europe CIII

CM1-CM2 : lundi 17 février 2020 après-midi

CE2- CM1 : mardi 14 avril après-midi

Sortie de fin d'année :

Parc des Oiseaux le lundi 29 juin pour toute l'école.

Carnaval : 20 février 2020 journée banalisée avec l'école maternelle pour Carnaval.

Défilé commun, décroisement en ateliers mixtes maternelle/primaire sur les 2 sites, goûter...

Un appel aux parents sera fait pour aider à l'encadrement de cette journée.

Projet cirque

Le chapiteau du cirque le P'tit Bouchon de Dan Ionel s'installera sur la place Mommenheim du 8 au 19 juin. Après une première journée de découverte des différents ateliers, les enfants choisiront leur atelier principal. Chacun préparera un numéro individuel et un numéro collectif. La semaine se termine par une représentation sous le chapiteau à laquelle les familles seront bien sûr conviées.

Problème soulevé en Conseil :

La fête communale (3^{ème} WE de juin) ne permettra pas l'installation du chapiteau la 2^{ème} semaine sur la place. L'école doit contacter le prestataire pour proposer de décaler les dates prévues d'une semaine. Elle demandera un dossier technique sur les besoins (eau électricité sanitaires ...) au prestataire pour faire remonter à la mairie. Celle-ci fera le point sur les possibilités de lieu d'installation à partir du dossier technique.

Liaison CM2 6ème

M. Simonne, Délégué Départemental de l'Education Nationale, informe le Conseil que dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}, le collège souhaiterait un début de liaison un peu plus tôt dans l'année.

IV Bilan comptable 2018-2019

Coopérative scolaire

Bilan comptable 2018-2019

solde au 1^{er} septembre 2019 : 4545,22€

composition du bureau pour l'exercice 2019-2020

mandataire M. GREGOIRE

Commissaires aux comptes : Mme BENALDJIA Mme LANGE Sandrine (parents d'élèves ou assimilée)
Mme MARLOT Mme POULAIN (enseignantes)

Cotisation inchangée cette année

Association USEP

Changement de dirigeants à la trésorerie Séverine Troussard. Pour rappel Magali Fantin, présidente et Emilie Marlot, secrétaire.

V Hygiène et sécurité

M. Grégoire informe le Conseil sur les différents points relevant de la sécurité.

Bilan commission sécurité et audit de début d'année : pas de problèmes majeurs soulevés.

PPMS risques majeurs

PPMS risque intrusion

Exercice évacuation incendie : bilan

Travaux aménagement à prévoir concernant les préconisations référent sécurité gendarmerie et Education nationale

- mollettes portes intérieures

Discussion : Il y a un risque si les élèves peuvent actionner l'ouverture des portes de l'intérieur.

M. Dumont rappelle qu'il faut trancher entre sécurité et sureté.

- portail d'évacuation dans la cour côté sortie d'évacuation bâtiment A.
- cales portes à mettre à disposition sur chaque ouverture.
- panneau extérieur indiquant les points de rassemblement
- 2 jeux de clé pour utilisation de la salle polyvalente (lieu de regroupement)

Sécurité aux abords de l'école

Les relevés de vitesse effectués par la gendarmerie devant l'école ne démontrent pas d'infraction. Les parents élus s'étonnent car ils constatent pour leur part des vitesses excessives. La présence trop visible des gendarmes pourrait expliquer ce décalage ressenti.

Les barrières installées devant l'école sont installées le temps des travaux de l'école de gendarmerie sur l'ex BA102 pour sécuriser le passage de convois exceptionnels.

Demande des parents : installation d'une lumière à la sortie de l'école (problème l'hiver avec la nuit). Il est difficile de reconnaître les personnes.

Risque canicule.

M. Grégoire rappelle que les prévisions sont pessimistes et qu'il faut anticiper des procédures pour faire face à des épisodes caniculaires. L'école n'est pas protégée : les rideaux intérieurs en tissu dans les classes ne permettent pas une isolation thermique. L'année précédente, il a fallu fermer l'école une journée pour garantir la sécurité des élèves. Les parents délégués soulignent la difficulté des familles lorsque l'école est fermée.

Réponse de la mairie :

Une étude a été menée sur une occultation extérieure à l'aide de filtre mais cette solution n'est pas satisfaisante du fait d'un impact élevé sur la luminosité des classes. Une solution globale doit être envisagée sur plusieurs années : isolation thermique, ventilation, travaux de rafraîchissement des intérieurs... M. Dumond confirme que les études techniques sont faites ou en cours et que la commune a les finances nécessaires à ces rénovations. C'est un problème de choix politique plus que technique et financier. Le calendrier électoral ne permet pas une décision aujourd'hui.

M. Grégoire prendra contact avec la mairie en début d'année pour solliciter des procédures d'alerte en cas de canicule et établir ensemble les actions à mettre en place : mise à disposition d'eau, de ventilateurs ou brumisateurs, déplacement des classes dans des lieux plus isolés...

VI Mairie

Procédure inscription des élèves

Rappel : la mairie inscrit, le directeur admet après un entretien avec les familles.

La commune a la possibilité d'utiliser Onde (anciennement base élève) .

M. Grégoire rappelle un point de vigilance sur les attestations de domicile Il est impératif d'avoir une attestation de résidence (facture justificative) et, si besoin, une déclaration sur l'honneur d'hébergement sur le territoire de la commune. En cas d'arrivée tardive ou de départ, les élèves seront systématiquement radiés. Les parents devront donc réinscrire leur enfant à chaque fois.

Budget fonctionnement mairie

Actuellement le budget 2019 de 5000€ est en cours de clôture.

Un investissement important en manuels a été fait cette année : méthode de lecture CP, manuels français CE2, dictionnaires, manuels mathématiques CM1 à compléter l'an prochain. Il s'agissait de se s'harmoniser avec les préconisations du ministère en lecture et avec les programmes 2016 en mathématiques.

M. Grégoire informe le Conseil de la demande d'un budget annexe pour ce qui touche au numérique : abonnements divers, licences ENT portail école etc.

Demande harmonisation budget de fonctionnement Neuilly-Crimolois

Pour information état actuel des financements dans la commune de Neuilly-Crimolois

- 8 000 € pour les 5 classes de Crimolois
- 5 000 € pour les 5 classes élémentaires de Neuilly
- 2 000 € pour les 3 classes maternelles de Neuilly

Travaux demandés et engagés

Les travaux demandés ont été effectués pendant les vacances : installation d'une alarme incendie, de poubelles, d'une rampe PMR.

Périscolaire :

Faisant suite à plusieurs incidents liés à la violence et l'incivilité de quelques élèves durant les temps de cantine et de garderie et aux remontées de parents mécontents, une réunion a eu lieu à l'initiative de la commune concernant ce point.

Un rappel au règlement sera fait auprès des familles utilisatrices de ce service non obligatoire. Les procédures prévues dans le règlement intérieur du service périscolaire seront appliquées rigoureusement : après 2 lettres d'avertissement, une exclusion temporaire de 3 jours sera prononcée. L'école fera passer l'information aux familles par ses moyens de communication habituels.

Il a été évoqué lors du conseil du problème du temps de la cantine. La mise en place de deux services pour le confort et le bien être des enfants.

Une réflexion commune doit s'engager à l'occasion d'un changement l'an prochain ; la commune va faire un appel d'offre pour externaliser le service de restauration scolaire.

VII Ecole numérique

M. Grégoire rappelle l'historique du projet. L'équipe enseignante a travaillé ces dernières années, en collaboration avec M. Joyeux enseignant référent à l'usage du numérique de la circonscription de Chenove, pour proposer un équipement numérique. Ce projet s'est finalisé durant l'été et s'appuie sur les besoins pédagogiques des enseignants et l'expertise du service informatique du Grand Dijon.

Mme Palermo Adjointe aux Affaires scolaires rappelle que les travaux de câblage de l'école ont été réalisés cet été. Elle fait la présentation du projet d'équipement et de fonctionnement numérique à savoir :

- Un réseau informatique interconnecté (classes et internet) utilisant la fibre optique.
- Un photocopieur couleur connecté aux classes.
- La dotation de chaque enseignant et du directeur d'un ordinateur portable.
- L'équipement de chaque classe d'une dalle numérique permettant la projection et la manipulation par les élèves (matériel remplaçant les tableaux numériques interactifs).
- 25 ordinateurs Chrome book (sorte d'hybride ordinateur- tablette).
- Budget annexe pour les abonnements à des services numériques : portail école- Espace numérique de travail, site de soutien scolaire ...
- Un équipement téléphonique remplaçant l'installation actuelle obsolète (numéris)

Le coût de ce projet s'élève à 43 000 €. M. Grégoire remercie les élus pour cet effort très important. Au moment de la rédaction de ce compte-rendu, le projet a été accepté à l'unanimité par le Conseil municipal.

VIII Calendrier des actions menées par les représentants des élèves.

Les parents élus souhaitent proposer des actions pour aider au financement par la coopérative scolaire des animations et projets de l'école. Il est rappelé que c'est ouvert à tous les parents, élus ou non.

Une réunion concernant l'ensemble des parents de l'école désireux d'apporter leur soutien à l'école, se tiendra le vendredi 15 novembre à 17h30.

Seront abordés les propositions, le calendrier et les modalités des différentes actions, notamment l'organisation d'un spectacle d'hiver le jeudi 19 décembre (chorale, goûter, tombola).

Conseil clos à 20h15

Le président M. GREGOIRE

La secrétaire de séance : Mme TROUSSARD